

Le son de la guerre

Expériences africaines de l'errance, des frontières et des camps

Michel AGIER

Résumé - Cet article examine la formation d'espaces et de modes de vie liés à la guerre, à la fuite et au confinement des personnes déplacées et réfugiées dans les espaces humanitaires. Camps de réfugiés, zones de transit, camp de déplacés et « villages » de réfugiés, ces espaces sont mis en réseau par les circulations des personnes qui fuient des situations de guerre et de violence. À partir d'une enquête auprès des réfugiés et déplacés internes en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, on s'interroge sur les changements culturels durables engendrés par l'expérience des personnes qui ont fui durant près de quinze ans le « son de la guerre ».

D'après les estimations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 50 millions de personnes dans le monde seraient victimes de déplacements forcés¹. Au cours de ces dernières années, les statuts et les catégories de populations de déplacés se sont modifiés, surtout en raison du changement de la politique des États à l'égard des exilés et des demandeurs d'asile. Sur environ 15 millions de réfugiés *stricto sensu*, c'est-à-dire de personnes qui ont fui leur pays d'origine et qui ont été enregistrées hors de leurs frontières, près de la moitié se trouve en Afrique. Selon les estimations du HCR, le continent africain accueille également la moitié des 25 à 30 millions de déplacés internes dans le monde, ces personnes qui ont fui et sont restées à l'intérieur des frontières de leur pays. En 2000, le pays qui en accueillait le plus était le Soudan avec près de 3 millions de personnes déplacées du sud vers le nord. Venaient ensuite l'Angola avec au moins un million, le Burundi 800 000, le Rwanda 600 000 et le Libéria 500 000. En dehors de l'Afrique, la Colombie compte au moins deux millions de personnes déplacées.

Hors-lieux. Les espaces du déplacement forcé

Ces mobilités forcées contribuent aujourd'hui à l'émergence de nouveaux types d'espace, redéfinissant les cadres de la réflexion sur les identités locales et sur la formation des espaces urbains. Elles font exister des espaces qui ont un caractère aussi durable qu'incertain et fragile. Des personnes se retrouvent dans des quartiers de déplacés et des quartiers de réfugiés, en général à la périphérie des grandes villes, et l'on finit par ne plus distinguer s'il s'agit de camps de réfugiés ou de quartiers de personnes marginalisées. Il existe par exemple des quartiers de réfugiés sierra-léonais à Conakry et de réfugiés somaliens à Nairobi. Les camps, eux, symbolisent la condition sociale de l'homme lorsque se réalise exactement le tandem entre guerre et humanitaire, un tandem complété parfois par la police comme on le voit au niveau des frontières européennes. S'ils sont toujours précaires, ils constituent néanmoins des lieux où une condition relativement stable se forme.

En Afrique, la grande majorité des réfugiés effectivement pris en charge par le HCR vit dans des camps. Le regroupement des réfugiés sur quelques sites collectifs et la réduction des coûts de leur prise en charge qui en découle touchent très spécifiquement ce continent². Les statistiques officielles ne donnent que des images très partielles de ce phénomène. En 2002, sur quatre millions et

1. Cf. Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, *Les réfugiés dans le monde. Cinquante ans d'action humanitaire*, Paris, Autrement, 2000.

2. Une information diffusée sur les ondes de la BBC World à la fin des années 1990 fit particulièrement scandale en Afrique. Elle disait qu'un réfugié africain « coûtait » dix fois moins cher qu'un réfugié kosovar : un dollar par jour pour le premier, dix dollars par jour pour le second !

deuxième de personnes recensées dans des camps du HCR³, près de la moitié se trouvaient en Afrique (47 %), 38 % en Asie et 14 % en Europe⁴.

Camps, zones de transit, centres d'accueil, camps de déplacés ou « villages » de réfugiés : les situations sont très diverses d'une installation à l'autre et toujours en mutation. L'attente peut durer plusieurs années d'affilée, alors qu'à l'origine les personnes arrivent pour rester quelques jours, éventuellement quelques mois. Ainsi, certains camps, comme celui de Maheba en Zambie, peuvent avoir jusqu'à trente années d'existence, et les différentes « zones » ont progressivement pris l'apparence d'un chapelet de concentrations villageoises le long d'une piste de quarante kilomètres. À chaque secteur, correspond une période d'arrivée distincte des réfugiés, souvent des origines géographiques ou des affiliations territoriales et politiques distinctes, et enfin des conditions de vie et d'accès aux ressources différentes : les derniers réfugiés arrivés sont dans des tentes de transit, démunis et extrêmement fatigués, alors que ceux qui sont là depuis les années 1970 font figure, comme dans une organisation villageoise, de premiers arrivants et de détenteurs du pouvoir sur la terre ou sur les ressources du site⁵.

Les sites ouverts par le HCR ont une taille très variable : cela peut aller de 2 000 personnes dans des camps constituant des sortes de villages (comme c'est le cas pour les camps de Mauritanien au Sénégal) à 200 000 comme c'était le cas dans la région de Goma en République démocratique du Congo entre 1994 et 1996. Dans la région des grands lacs ou dans la région de Dadaab au Nord-Est du Kenya, il existe également des situations où plusieurs camps sont regroupés les uns à côté des autres autour d'une seule base humanitaire. Tout cela forme un dispositif matériel et humain qui abrite des dizaines ou des centaines de milliers de réfugiés. Les techniques de gestion et contrôle se perfectionnent. Depuis quelques années, le HCR et les dirigeants politiques des pays d'accueil cherchent à édifier des camps de taille plus réduite qu'auparavant. Dans un souci de contrôle des populations, les plus récents accueillent ainsi entre 5 000 et 10 000 personnes. Même s'ils sont regroupés, comme c'est le cas en Sierra Léone où huit camps s'échelonnent sur une centaine de kilomètres entre les villes de Bô et Kenema, ces camps sont gérés séparément : ce sont en général

3. Ce chiffre n'inclut pas les camps palestiniens (environ un million et demi de réfugiés vivent dans les camps de l'UNWRA), ni les camps de déplacés internes, notamment ceux du Soudan (camps des alentours de Khartoum, environ un million et demi de personnes) ou du Libéria, et ceux qui ont existé en Angola entre les années 1970 et 2002.

4. UNHCR 2002 Statistical Yearbook (<http://www.unhcr.ch>).

5. J'ai décrit plus en détail le *settlement* du HCR à Maheba en Zambie « Identifications dans l'exil. Les réfugiés du camp de Maheba (Zambie) », *Autrepart*, 26, Sociétés dans la guerre, 2003). Des villages de réfugiés ont été étudiés en Tanzanie par L. Malkki (*Purity and Exile: Violence, Memory and National Cosmology Among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago, Chicago University Press, 1995). Et un ensemble d'études de cas sur les sites et camps de réfugiés de la région des Grands Lacs est présenté dans l'ouvrage organisé par Guichaoua (A.), *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala, 2004.

des ONG sous contrat du HCR qui ont la sous-traitance de la fonction de « gouvernement » de ces camps qui restent cependant placés sous le regard d'une même administration régionale du HCR. Ce dispositif permet d'éviter des situations explosives et aux enchaînements incontrôlables.

Espaces de rétention sous contrôle policier ou militaire ; espaces d'accueil, de protection et de soin sous contrôle des organisations humanitaires ; espaces des ghettos et zones marginales : une unité de lieu ou, pour le moins, un *continuum* existe entre ces différents types d'espaces, qui sont progressivement mis en réseau par les circulations des personnes. D'aspect certes hétérogène, ils forment un espace de positions similaires. Ils se constituent d'abord comme des *hors-lieux*, situés sur les bords ou les limites de l'ordre normal (et national) des choses, caractérisés par le confinement et « l'extraterritorialité⁶ ». Celle-ci se définit pour les réfugiés et déplacés dans une double exclusion *a priori* de l'inscription locale : l'inscription dans leurs lieux d'origine, qui ont été perdus par le déplacement violent ; et l'inscription dans l'espace des « populations locales », près desquelles se trouvent implantés les camps et les autres zones de transit. Les tensions de voisinage entre populations locales et réfugiés sont un leitmotiv des problèmes de gestion des camps. De fait, les positions des uns et des autres se négocient, des relations s'établissent entre eux, notamment des relations de travail aux alentours des camps, dans lesquelles les réfugiés occupent généralement une position subalterne imposée par le double handicap de n'être pas chez eux et d'être démunis. Si les conflits existent, ces contacts peuvent aussi se traduire par des mariages entre réfugiés et locaux, et par la formation de nouvelles familles, comme on le verra plus loin, ce qui opère un élargissement, voire une transformation complète des aires matrimoniales.

Même lorsqu'ils sont installés dans des lieux complètement désertiques, que ce soit dans la savane ou dans la brousse (par exemple, entre le Kenya et la Somalie ou dans des zones forestières comme en Guinée), petit à petit, les camps se transforment. Espaces de transit et d'attente, ils s'organisent comme des « villes » sans être pour autant dotés d'un projet urbain dans la mesure où tout est conçu pour ne pas durer. Ils se stabilisent et durent. Une organisation de l'espace et une certaine vie sociale se développent dans une situation générale de grande précarité juridique, oscillant entre le vide de droit et la pure virtualité du droit international, entre un droit humanitaire très général et lointain et un pouvoir sur la vie qu'exercent ceux qui, localement, au plus près des bénéficiaires de l'aide humanitaire, contrôlent les ressources.

6. Z. Bauman (*Society under Siege*, Cambridge, Polity, 2002) décrit les caractéristiques d'une extraterritorialité croissante à l'échelle planétaire. Sur le sens des lieux de déplacement et refuge, cf. Malkki (L.), « Refugees and Exile : From "Refugee Studies" to the National Order of Things », *Annual Reviews of Anthropology*, 24, 1995, Kibreab (G.), « Revisiting the Debate on People, Place, Identity and Displacement », *Journal of Refugee Studies*, 12 (4), 1999, et Agier (M.), *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002.

Les réfugiés de la Mano River

Un cas précis – celui des réfugiés du conflit de la Mano River au Libéria et en Sierra Leone – permet d'approfondir ces considérations très générales et, à partir de données nouvelles, de proposer quelques pistes d'interprétations sur les espaces et la culture des zones de transit, de frontières, et des camps.

La région du Lofa, au Nord-Ouest du Libéria, fut le foyer le plus intense de la guerre dite de la Mano River qui s'est déployée de décembre 1989 à août 2003 à la frontière du Libéria et de la Sierra Leone, avec au nord la Guinée forestière. Ce qu'on appelle communément, au Libéria, la « première guerre » s'est déroulée de 1990 à 1996, époque de l'offensive des forces conduites par Charles Taylor jusqu'à sa prise du pouvoir consolidée par une élection en 1997. La « deuxième guerre » (1998-2003) a vu les attaques des forces rebelles du LURD⁷ s'intensifier contre les forces gouvernementales de Taylor. Le Libéria et la Sierra Leone, après quatre années de guerre, sont, en 2004, sous le contrôle de milliers de soldats sous mandat de l'ONU⁸. Le conflit garde cependant un caractère régional, et certaines destabilisations en chaîne sont provoquées par les expéditions des groupes armés de rebelles et miliciens disposés à intervenir « sur contrat » dans les pays voisins (ouest de la Côte d'Ivoire et Guinée forestière).

Au moins un demi-million de Sierra-léonais (sur un total de quatre millions et demi d'habitants) ont été déplacés par le conflit, à l'intérieur de leur pays ou dans les pays frontaliers (Libéria et Guinée), de même que 800 000 Libériens (soit 300 000 réfugiés en Guinée, Sierra Leone et Côte d'Ivoire, et 500 000 déplacés internes en tout, dont 260 000 étaient encore officiellement regroupés en camps en mai 2004) sur une population totale de trois millions d'habitants pour l'ensemble du pays. Plus de 10 % de la population en Sierra Leone, et plus du quart au Libéria, ont ainsi vécu une expérience personnelle de guerre, fuite et refuge, dont les effets sociaux et culturels restent à comprendre.

La période de post-guerre (depuis fin 2003) est marquée par de nombreuses confusions et tensions, au sein des espaces humanitaires, entre les organisations onusiennes, certaines ONG et les réfugiés, pour ce qui concerne le compte exact

7. *Liberian United for Reconciliation and Democracy*, groupe rebelle formé au début de l'année 2000, rapidement soutenu par le pouvoir guinéen, des conseillers militaires britanniques, et avec l'aide de la diaspora libérienne aux États-Unis (cf. Jezequel (J.-H.), « Libéria : un chaos orchestré », in Weissman (E.), dir., *A l'ombre des guerres justes*, Paris, Flammarion / MSF, 2003).

8. Sur la guerre au Libéria, cf. l'ouvrage de Ellis (S.), *The Mask of Anarchy. The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, London, Hurst, 1999, et une synthèse actualisée de J.-H. Jezequel (*op. cit.*). Sur le conflit de Sierra Leone, cf. Weissman (E.), « Sierra Leone : la paix à tout prix », in Weissmann (E.), dir., *A l'ombre des guerres justes*, *op. cit.* ; Richards (P.), *Fighting for the Rain Forest : War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Oxford, Currey, 1996 ; l'auteur analyse en détail la mobilisation armée des jeunes, au début des années 1990, au sein du RUF (Revolutionary United Front), un mouvement allié au chef de guerre libérien Charles Taylor.

des réfugiés, leur localisation et leurs droits. Ainsi, ne réussissant pas à fixer et dénombrer les personnes en déplacement, le HCR a tenté de recenser en 2004, en Guinée, les réfugiés en camp (après avoir fait la même tentative dans la capitale, Conakry, au cours du second semestre 2003). Ce comptage fut perçu par les réfugiés comme le préliminaire à un rapatriement forcé et à une remise en cause de leur statut. Face à leur hostilité, le responsable du HCR pour la Guinée forestière déclarait en juillet 2004 : « Nous avons été complètement manipulés par les réfugiés. [...] Ils se révoltent parce qu'ils sont en train de perdre cette possibilité de tricher et de créer des richesses⁹. » Dans cette situation tendue où les réfugiés et les agents d'organisations internationales s'affrontent et négocient leurs positions dans un espace commun mais fortement contradictoire, on peut lire un concentré des questions qui traversent en permanence les hors-lieux constitués à partir de la guerre. Quels espaces se forment sur des chemins tracés dans la marge entre la guerre et le monde social ordinaire ? Quels nouveaux modes de vie s'apprennent dans les espaces de fuite et refuge ? Quels changements culturels durables engendrent les expériences des réfugiés et déplacés ? Il convient de reprendre ces interrogations plus en détail pour esquisser les grandes lignes d'une anthropologie des déplacements et des espaces de confinement des réfugiés.

Camps et zones de transit.

Essai de description/classification

Entre les postes frontières du Libéria et de la Guinée, sur un espace d'environ 200 mètres que les agents internationaux appellent la « *grey zone* », se trouvent des tentes dans lesquelles des Libériens attendent que le HCR les enregistre et les transporte vers les camps de réfugiés situés en Guinée forestière. Ces personnes sont donc complètement dans la « zone grise » puisque l'espace est lui-même entre deux frontières (chacune avec son poste de police) et n'a d'existence pour aucune partie. Les personnes présentes sont bien en vie, mais elles ont perdu tout exercice de leur citoyenneté nationale et elles ne sont pas encore réfugiées. Si elles ne souhaitent pas aller dans les camps (qui sont synonymes de sécurité, mais aussi d'enfermement, d'assignation à un lieu strictement délimité, une forme de ghetto), elles peuvent se cacher lorsque les camions du HCR arrivent. Les réfugiés apprennent, peu à peu, à développer des stratégies de survie qui incluent une relation durable autant que précaire avec le « système » humanitaire : les inscriptions multiples, les doubles résidences (en camp et en ville), le travail au noir, l'achat de cartes de ration alimentaire, etc. C'est donc bien d'une indéfinition des hors-lieux qu'il s'agit, et cette indéfinition se reproduit dans des espaces très diversifiés.

9. Document IRIN, « Un ballet de réfugiés anime la frontière avec le Libéria », 29/07/04.

En témoignent les différents types d'espaces que parcourent les personnes de la région en guerre, alternativement déplacés internes¹⁰, réfugiés et clandestins. À partir des classifications du HCR définissant les conditions d'accueil et d'encadrement des personnes, quatre types de lieux de regroupement peuvent être distingués : les points d'entrée frontaliers ; les centres de transit ; les camps de réfugiés ; les camps de déplacés. On va les présenter à grands traits.

Premièrement, les « points d'entrée frontaliers » (les *cross border points*). Ce sont de grandes tentes, avec parfois des distributions de nourriture en cas d'urgence. Ce sont les « *grey zones* » proprement dites. Lors d'une visite (en octobre 2003) sur le *cross border point* de Thuo, village frontalier de la Guinée avec le Libéria, qu'on atteint quelques kilomètres après le dernier *transit centre* de Bossou situé en Guinée, 99 réfugiés sont répartis dans deux tentes, dans de très mauvaises conditions : humidité, boue, pas de nourriture, passage d'une équipe mobile de MSF une fois par semaine ; ce sont des espaces de désolation. Un poste de police se trouve à quelques dizaines de mètres. Les gens sont là depuis une semaine, ils attendent des camions du HCR qui doivent les transporter en camps. Il n'y a pas de distribution de nourriture, les réfugiés en demandent aux villageois, pratique que le HCR met en avant pour justifier la non prise en charge immédiate (« la solidarité africaine » etc.). Il y a des jeunes femmes avec leur enfant, des jeunes hommes qui ont voulu échapper au recrutement forcé des groupes armés et qui veulent aller en camp, en Guinée, parce qu'ils cherchent une sécurité physique, ou la possibilité de reprendre un cycle scolaire plusieurs fois interrompu depuis les débuts de la guerre. Il y a parfois un jeu de cache-cache entre le HCR et certains d'entre eux qui ne veulent pas être tout de suite enregistrés et emmenés en camp. Dans l'ensemble, ce sont des personnes seules ou en petits groupes, des membres de familles qui ont été dispersées depuis la dernière fuite, pour les uns quelques mois plus tôt, ou pour d'autres depuis plusieurs années. Les rares hommes adultes présents avec leur famille font vite figure de norme exceptionnelle. Ils prennent en charge le sort des autres, qui sont fatigués ou d'apparence plus fragile. Ils deviennent « chefs de tente » et sont les interlocuteurs du HCR et des ONG.

Deuxièmement, les « centres de transit » (*transit centre*). Ce sont surtout les zones de transit à l'entrée des camps, pour les réfugiés qui viennent juste d'arriver. L'aide d'urgence dure pour eux d'une semaine à un mois environ. Des centres de transit se situent également près des frontières, ou alors ils forment des étapes (appelées *way station*) sur les routes allant de la frontière aux camps. Dans tous les cas, ils sont constitués de grandes tentes, mieux aménagées et entretenues que celles des *cross border points*, ou des hangars. Les réfugiés doi-

10. Ou « IDPs » (*Internally Displaced Persons*) selon la définition onusienne de la catégorie.

vent recevoir une « distribution de repas chauds » (mais il y a souvent des dysfonctionnements), avant d'être installés en camps et d'obtenir une aide alimentaire sous forme de produits de base à préparer soi-même. Il existe des situations intermédiaires entre centre de transit et camp, comme dans le cas des réfugiés ivoiriens placés dans le « camp de transit » de Nonah, en Guinée forestière, depuis le second semestre 2002. Ce camp étant considéré par le HCR comme un centre de transit, alors que les résidents étaient là, fin 2003, depuis plus d'un an, les réfugiés recevaient une aide alimentaire, une assistance médicale, mais devaient rester dans de grandes tentes collectives abritant de 50 à 100 personnes. Ils n'avaient pas le droit de construire des cases familiales, ne bénéficiaient pas de programmes sociaux, etc. Au fil des mois, on vit se développer un aménagement intérieur des tentes, où des appartements furent séparés à l'aide de couvertures, bâches plastifiées, toiles de sac, nattes, etc.

Troisièmement, les « camps de réfugiés » proprement dits. Après une première installation dans des grandes tentes, les réfugiés construisent, autour d'elles, des cases et des huttes en bois et pisé, au toit de chaume ou de toile plastifiée, avec du matériel généralement fourni par des ONG. Les habitations individuelles ou familiales d'une ou deux pièces entourent la tente centrale qui est retirée lorsque toutes les cases sont construites. En même temps, en quelques mois, s'effectue un aménagement progressif des rues de terre, des systèmes d'approvisionnement en eau (puits, citernes, réseaux de tuyauterie et fontaines), des latrines, fosses septiques, ainsi que de quelques bâtiments collectifs (clinique, école, administration du camp). Parallèlement à l'édification matérielle des camps, une formation sociale se met en place, des « leaders de secteur » apparaissent parmi les chefs de tente initiaux, des églises ou des *vidéo-shops* sont bâtis en terre et recouverts à l'aide des bâches plastifiées du HCR ou des ONG, des places de marché et des terrains de football sont aménagés, etc. Même s'il est entendu que les camps n'ont pas de durée programmée, tout le monde édifie un espace de vie, certes précaire mais relativement vivable. Les distributions de maïs ou de bulgur américains, d'huile et de sel, sont organisées une fois par mois par des ONG sous contrat avec le Programme alimentaire mondial de l'ONU.

Quatrièmement, enfin, il convient d'ajouter à cette liste les « camps de déplacés » (*IDPs' camps*). S'ils ressemblent, de l'extérieur, aux camps de réfugiés, les fluctuations et polémiques constantes concernant l'organisme chargé de leur création et de leur gestion rendent la situation fragile pour leurs résidents. Le HCR intervient financièrement, mais sans y être obligé car il n'a pas le mandat de l'ONU pour s'occuper des déplacés internes, et l'OCHA¹¹ (qui a officiellement la charge des *IDPs* au Libéria) n'est pas un organisme opération-

11. Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU.

nel même s'il assure la coordination entre ONG. Celles-ci, internationales ou locales, sont les véritables gestionnaires des camps de déplacés. Finalement, la prise en charge est minimale (une ration de nourriture qui ne couvre pas les besoins alimentaires des familles est distribuée mensuellement pas le PAM), ce qui place les personnes dans une situation bien singulière, comme on peut le constater dans les camps du Bong (au Libéria), qui abritent plus de 80 000 déplacés sur six camps¹². C'est la situation d'une agglomération dense et hétérogène d'individus sans ressources qui, ayant perdu leurs biens, leur terre, leur emploi sont complètement disponibles et demandeurs de n'importe quelle activité capable de les faire revivre comme simples citoyens. Leur fragilité sociale est aussi importante que celle des réfugiés, même si le fait de n'avoir pas quitté leur pays les rend un peu moins « étrangers » par rapport à l'environnement des camps. Ils forment un réservoir de main-d'œuvre docile et forte : la démographie des camps est tout aussi alléchante pour des employeurs potentiels que leur vulnérabilité sociale. Beaucoup d'hommes jeunes, ex-combattants, inactifs, et en âge de travailler, se trouvent là. On voit ainsi, dans l'un des camps du Bong, Salala, des camions se remplir de temps en temps (une fois tous les quinze jours) d'une quarantaine au moins de jeunes hommes (entre quinze et trente ans, en général de vigoureux ex-*fighters*) qui sont emmenés pour travailler sur les plantations d'hévéa de la firme américaine Firestone pour un demi-dollar US par jour. Ils restent deux ou trois semaines dans un campement forestier de « la plus grande plantation d'hévéa du monde » avant d'être reconduits dans leur camp de déplacés, où ils recevront leur part de ration alimentaire du PAM. Le *chairman* du camp (un déplacé lui aussi, ayant déjà exercé des fonctions similaires dans d'autres camps) fait l'intermédiaire entre les contremaîtres de Firestone et les *IDPs*, l'entreprise agro-industrielle lui versant une « taxe » par travailleur. Finalement, la principale caractéristique de ce camp de déplacés est de rassembler près de 4 000 travailleurs potentiels ayant entre 13 et 40 ans¹³, disponible et sans recours, soumis au pouvoir patrimonialiste du chef de camp pour monnayer leur force de travail alentour. Cela s'accomplit au su et au vu des représentants de l'administration libérienne en charge des réfugiés, de l'ONG locale chargée de gérer le camp, et en l'absence du HCR. Si l'entreprise Firestone est la principale bénéficiaire de cette proximité de main-d'œuvre à bon marché¹⁴, quelques propriétaires locaux peuvent aussi faire travailler les *IDPs* sur leurs terres à proximité des camps.

L'espace de la guerre, de la fuite, du refuge informel (urbain) et des camps humanitaires a constitué ainsi un cadre inédit d'expériences, même si toutes les

12. Chiffres de mai 2004.

13. Soit près de 20 % des 21 000 résidents de ce camp, selon des données officielles de mai 2004 (OCHA/ UNHCR, *IDP Return Survey of Official Camps*, Preliminary Report, HIC-Liberia, mai 2004).

14. Utilisée pour des travaux agricoles non qualifiés de nettoyage, sarclage, etc.

circulations ne se sont pas opérées en terrain totalement inconnu. En partie, mais en partie seulement, les réfugiés ont circulé dans un espace linguistique, lignagé, culturel relativement unifié, mis à part les exils plus lointains (vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, ou l'Europe). Mais ces expériences ont produit d'autres apprentissages. À la manière d'une ethnologie débusquant la formation de nouvelles « aires culturelles » dans les espaces les plus contemporains, on peut en esquisser les contours en interrogeant l'unité des modes de vie, l'efficacité des réseaux d'interconnaissance, le cadre changeant des solidarités, ou la redéfinition des cadres familiaux.

Un espace de mode de vie

Pour comprendre l'expérience des réfugiés, il convient de ne pas s'en tenir à leur seul enfermement dans des camps. Les gens se sont habitués à vivre dans un espace de guerre, de fuite et de refuge, qui a constitué un espace-temps continu : une zone géographique unifiée pendant quatorze années à peu près ininterrompues. Sont ainsi à prendre en considération les longs moments passés dans les petites villes ou les villages occupés par les forces armées, gouvernementales ou rebelles, et la terreur quotidienne que cela a signifiée pendant des mois ou des années.

Les récits révèlent de longues périodes d'allers-retours entre les villages et le bush (la forêt), les zones frontalières et les camps, entre ceux-ci et les villages, etc. Une vie particulière et une organisation sociale de la survie apparaissent dans le contexte de la fuite. De la nourriture est cachée dans des constructions précaires, des abris dans la forêt (appelés kitchen parce que c'est là que les paysans ont l'habitude de dormir et manger quand ils vont travailler aux champs), abris où les villageois se rendaient à la première alerte. L'habitude est prise de manger des tubercules et des fruits sauvages (les bush yam, ignames sauvages, les fruits et noix de palme), ou de la nourriture volée dans d'autres villages, etc. Il y a encore les problèmes de santé ou les décès reliés indirectement à la guerre : les nombreux récits de maladies non soignées des personnes âgées, des accouchements précoces et des complications post-partum, pendant les passages dans le bush, suggèrent une mortalité immédiatement périphérique à la guerre, liée à la vie imposée par la fuite.

Un mode de vie s'est formé dans le contexte des espaces humanitaires eux-mêmes – « mode de vie » est un des sens du mot « culture » dans son acception large. Cela concerne les changements du cadre familial, comme on a pu l'observer dans la « Zone 12 » du camp de Kuankan, en Guinée forestière¹⁵. Cette zone était, sur le plan matériel, intermédiaire entre le centre de transit (grandes ten-

15. Cette Zone était en 2003 à la charge de Médecins sans frontières (section France). Elle a abrité dans sa phase de plus forte fréquentation environ 7 500 réfugiés ; il y en avait fin 2003 environ 4 000 sur 31 000 dans l'ensemble du camp de Kuankan.

tes plastifiées et distribution de nourriture préparée) et le camp relativement stabilisé (construction de cases familiales, équipements sanitaires minimaux). Elle accueillait des réfugiés libériens au terme d'un parcours de plusieurs mois passés en forêt et dans les zones frontalières entre Libéria et Guinée. Les personnes rencontrées présentaient des caractéristiques assez similaires sur le plan des structures familiales : étaient fréquents les cas de dispersions familiales, d'enfants égarés, de jeunes femmes arrivées seules avec des enfants en bas âge, comme les récits de morts violentes de conjoints, d'enfants ou de parents. De la fuite du village terrorisé par le « son de la guerre¹⁶ » et par les attaques contre la population civile, à l'errance dans le bush, et à l'installation dans les camps, plusieurs mois s'étaient écoulés ; des recompositions familiales s'organisaient après les épreuves subies : des personnes veuves ou seules – hommes ou femmes – trouvaient assez vite de nouveaux conjoints dans les camps ; des regroupements résidentiels d'adolescents avaient lieu par fratries, par groupes d'ami(e)s de même génération ou parmi des co-villageois, qui se sont trouvés dans les centres de transit ; des protections étaient données par les personnes les moins vulnérables aux plus fragilisés, au nom de la solidarité villageoise, du voisinage dans le camp, ou pour la formation rapide de nouvelles clientèles locales.

D'autres changements s'accomplissent également, liés à l'apprentissage d'une vie dans un habitat et un cadre écologique qui ne sont plus ruraux, mais d'apparence souvent urbaine. Les camps peuvent, en effet, être considérés comme des sortes de villes nues : des agglomérations souvent denses et hétérogènes, dotées d'un strict minimum d'infrastructures collectives et où des sociabilités citadines tendent à se former rapidement, différentes de tout ce que les personnes présentes ont pu connaître auparavant¹⁷.

Interconnaissance

Une autre information doit être mentionnée. J'ai retrouvé dans un camp de la Guinée forestière, à Lainé, le fils d'un réfugié que j'avais rencontré au camp de Kuankan, mentionné plus haut, et qui m'avait donné le nom de son enfant et de la grand-mère de ce dernier. L'enfant s'était égaré avec sa grand-mère lors d'une fuite du Libéria et le père avait su plusieurs mois plus tard que son fils « devait être » au camp de Lainé. L'information s'est avérée exacte : j'ai pu loca-

16. « *The sound of the war* » est une expression plusieurs fois entendue ; elle est utilisée par des personnes qui n'ont pas par ailleurs de notions très précises de l'identité politique des combattants qui venaient envahir les villages. Elle désigne le sentiment de peur qui domine les récits des réfugiés libériens et sierra-léonais. D'autres expressions du même genre font la référence à une guerre-sujet dans les récits : « la guerre est entrée » (« the war entered in Monrovia »), « la guerre m'a rencontré » (« the war met me in Kono »), etc.

17. Cf. Agier (M.), *Aux bords du monde*, op. cit., p. 111.

liser l'enfant et sa grand-mère grâce à un employé de la Croix-Rouge travaillant dans le cadre d'un programme de rapprochement familial dans les différents camps et centres de transit de la région. Mais, l'exemple le montre, si cette intervention a été efficace, c'est que l'information existait déjà, même incertaine. C'est ce que j'ai pu vérifier en d'autres circonstances à propos des dispersions et retrouvailles familiales. Des informations circulent en grand nombre, en permanence, à propos de parents décédés, d'enfants disparus, etc. L'espace de guerre, de fuite et de refuge fonctionne de ce point de vue, comme un cadre d'interconnaissance et de communication, ce qui renforce son caractère d'espace cohérent ou de réseau de lieux. Les zones de transit (*transit centres*) qui sont situées à l'entrée des camps offrent d'ailleurs le spectacle étonnant de cette circulation de l'information, lorsque les réfugiés plus anciens viennent voir les nouveaux arrivants pour identifier des connaissances, demander des nouvelles sur d'autres lieux ou sur des personnes manquantes.

Trafics

Aux points d'entrée frontaliers, dans les centres de transit et les camps, on observe une diversité des trajectoires et des raisons ayant motivé les déplacements. Se révèlent des « tactiques », celles d'un individu ou d'un groupe familial, pour atteindre un camp en attendant une amélioration de la situation au Libéria, pour poursuivre une scolarité maintes fois interrompue, pour chercher des parents disparus depuis plusieurs années, pour bénéficier de la ration alimentaire, etc.

Plus encore, certains « trafics » existent et contribuent à définir l'espace régional et la culture qui lui correspond. C'est le cas des pratiques que le HCR nomme « recyclages », et qui consistent à circuler depuis les camps vers les centres frontaliers pour se réinscrire comme nouveau réfugié et obtenir ainsi des cartes supplémentaires de ration alimentaire. Cette tactique est éventuellement complétée par celle de la double résidence, consistant à vivre et travailler, non dans les camps eux-mêmes (où on est alors considéré comme absent), mais dans les villes ou villages alentour. Les mécomptes ne font que renvoyer confusément à des mésententes sur le statut de réfugié. Le camp de Lainé, en Guinée forestière, aurait ainsi 28 000 habitants selon le HCR (dont le dénombrement se fonde sur les cartes de ration alimentaire) alors que les « animateurs de zone » (ou *home visitors*) de l'organisation médicale MSF en comptent 21 000 au même moment, leur chiffre provenant de comptes mis à jour, maison par maison, à l'occasion des visites des maisons. La différence ne désigne pas tant des « faux réfugiés » que des réfugiés cumulant plusieurs rations alimentaires (une ration équivaut à moins de 1 900 kilocalories par personne et par jour, et il est très rare que cette dose calorique soit effectivement atteinte), ou superposant au statut officiel de réfugié « assisté », celui, officieux mais plus réel, de réfugié actif. Ce dernier ne peut être, faute de droit au travail, que celui de travailleur clandestin. Pour ce qui concerne les circulations comme le travail, les réfugiés

sont pris d'emblée dans un réseau d'interdits et de restrictions tels que toute action se heurte à leur non-citoyenneté de fait, et représente en conséquence l'exercice d'un droit à la vie dans l'illégalité.

Ruptures et recompositions des solidarités

Des transformations ont lieu, progressivement, dans le poids respectif de l'assistance familiale et de l'assistance humanitaire. Dans les récits relevés dans la Zone 12 de Kuankan (zone accueillant les derniers arrivants dans ce camp) comme dans ceux des personnes rencontrées dans les points d'entrée frontaliers entre Guinée et Libéria, on voit que le passage des frontières nationales devient un événement plus significatif qu'il ne l'était avant la guerre pour les réfugiés et leurs hôtes. Plus encore, une évolution est décelable entre les deux phases de la guerre libérienne. Au début des années 1990, les personnes qui viennent en Guinée le font avec peu d'assistance humanitaire, peu de recours au HCR. Elles vont dans les villages de leur « famille » au sens très large – lignage, clan ou groupe ethnique –, où elles trouvent de bonnes conditions d'accueil. C'est le cas des Kissi (nombreux au Nord-ouest du Libéria comme en Guinée forestière) et des Loma, de la même région (dits « Toma » en Guinée). Cependant, avec la permanence de la guerre et l'installation des réfugiés en Guinée, avec les manipulations politiques du pouvoir guinéen montrant les réfugiés en principaux responsables de tous les maux (1999-2000), et avec le débordement de la guerre libérienne en Guinée forestière¹⁸, la relation réfugiés/hôtes change. La solidarité ethnique fonctionne moins bien, et le recours au HCR et aux ONG devient dans le même temps plus essentiel, plus « vital » pour les Libériens ayant traversé la frontière. Schématiquement, on peut dire que le couple [frontières nationales + assistance humanitaire internationale] tend à se substituer au couple [frontières ethniques + assistance familiale] comme cadre de contraintes et de ressources. Cette substitution modifie aussi le contexte auquel se réfère la personne déplacée pour concevoir son identité et son avenir.

Un autre exemple de ces transformations du référent culturel des solidarités se trouve non loin de là, mais de l'autre côté de la frontière avec la Sierra Leone, vers la ville frontalière de Kailahun¹⁹. Proche de cette ville, et à quatorze kilomètres de la frontière libérienne, Buedu est une localité fréquemment mentionnée

18. La formation des groupes rebelles ULIMO et LURD qui ont combattu et finalement renversé le pouvoir de Charles Taylor au Libéria, s'est faite largement en Guinée et avec la participation active du pouvoir guinéen.

19. Kailahun est la ville principale (moins de 10 000 habitants fin 2003) du district du même nom qui se trouve au nord-est de la Sierra Leone et qui fait la frontière avec le Libéria à l'est et la Guinée au nord. Ville-carrefour, Kailahun compterait 73 % de « retournés » sierra-léonais (ex-déplacés internes : 13 % ; ex-réfugiés en Guinée : 37 % ; ex-réfugiés au Libéria : 23 %), et 7 % de réfugiés libériens (données MSF-Kailahun, décembre 2003).

par les réfugiés libériens qui se trouvent en camp au centre de la Sierra Leone, entre Bô et Kenema. Buedu appartient à la même « aire culturelle » que celle d'où viennent la plupart des réfugiés libériens. Pourtant, le nombre important de ces derniers, identifiés aux groupes ethniques kissi ou mbandi, a conduit à saturer la disponibilité résidentielle, alimentaire et foncière (en terres agricoles) des hôtes, même lorsqu'ils allèrent dans des localités occupées par des lignages alliés. À tel point que les habitants de Buedu ont demandé à leurs « parents » réfugiés de s'installer dans un espace vide à la sortie de la petite agglomération. Cette installation est devenue un camp dit « auto-établi » en 2001 : il a regroupé jusqu'à 4 000 personnes, avant que le HCR ne le vide en 2002 parce qu'il était trop proche de la frontière (ce qui posait, selon les autorités, des problèmes de sécurité), pour reloger les réfugiés dans des camps plus éloignés et placés sous sa protection. Une partie seulement des réfugiés libériens de Buedu est allée dans les camps du HCR de la région de Bô, plus au sud-ouest, les autres se dispersant entre Buedu (seule localité où existe maintenant une organisation des réfugiés libériens, avec *chairman*, secrétaire et notables), les villages alentour et la ville de Kailahun.

L'intégration locale des Libériens dans la région et la ville de Kailahun s'est réalisée, pour partie, par le biais des relations familiales ou claniques anciennes, même si, comme on l'a mentionné, ces relations ont été parfois « saturées ». Mais elles ont aussi perduré tout en étant transformées par le contexte des déplacements. Ainsi, tant à Kailahun que dans les villages plus proches de la frontière, des réfugiés libériens, hommes et femmes, sont intégrés en tant que conjoint(e)s de Sierra-Léonais(es). Cela concerne des personnes appartenant aux groupes ethniques situés de part et d'autre de la frontière, kissi et mbandi en particulier, et qui se sont connues et accueillies lors de leurs déplacements respectifs d'un côté ou de l'autre de la frontière, à des moments de guerre alternés : guerre au Libéria et refuge en Sierra-Léone ; guerre en Sierra-Léone et refuge au Libéria.

D'autres formes d'intégration existent et sont, semble-t-il, très répandues, notamment dans la ville-carrefour de Kailahun. C'est le cas de jeunes Libériennes logées et financièrement aidées par des hommes contre leurs services sexuels. On en trouve dans le quartier dit « Kula camp » à l'entrée sud de la ville de Kailahun, qui est un ancien camp « auto-établi » de réfugiés libériens, maintenant repris par des *returnees* sierra-léonais²⁰. D'autres jeunes femmes libériennes deviennent très vite et très facilement les « épouses » des soldats sierra-léonais vivant dans le camp militaire des SLAF – Forces armées sierra-léonaises. Ce camp est situé à la sortie de Kailahun (en direction du Libéria), et la partie résidentielle a toute l'apparence d'un camp de réfugiés.

20. Il s'agit de réfugiés sierra-léonais revenant de Guinée ou de Libéria, et de déplacés internes revenant des camps de *IDPs* de la région de Bô et Kenema. Une partie de ces camps sert maintenant à l'accueil des réfugiés libériens.

Comptes et filtrages. Le rôle du HCR

La question du statut des espaces et des individus mis à l'écart pour leur sécurité, leur soin et leur contrôle, s'avère à la fois très spécifique à chaque situation locale, répétitive et largement partagée à l'échelle mondiale. Des personnes en déplacement forcé – elles sont plusieurs millions au même instant dans le monde – sont définies, alternativement ou successivement, comme des réfugiés, des déplacés, des retournés, des sinistrés, des clandestins, des migrants illégaux, légalisés, déclarés ou non déclarés, etc. Elles se trouvent dans des situations de précarité physique, sociale et juridique. Elles connaissent des expériences et des conditions sociales diverses et changeantes, mais on peut cependant relever, aux fins d'une réflexion critique, qu'elles sont toutes regroupées dans des *catégories identitaires* : cela signifie qu'on les reconnaît avec un certain nombre de mots, de notions qui tendent à se généraliser, à se fixer dans les représentations locales, nationales et mondiales. Ces catégories identitaires sont associées aux figures de la souffrance ou de l'illégalité. Très souvent d'ailleurs, ces deux figures vont de pair dans les représentations sociales et politiques. Les individus assignés à ces catégories font alors l'objet de stigmates sociaux et de polémiques publiques dans les opinions et les milieux politiques aussi bien en France et en Europe que dans le reste du monde.

Les termes de réfugiés, de déplacés, de sinistrés, de clandestins ou de demandeurs d'asile forment ainsi, aujourd'hui, quelques-unes des notions-clés d'une rhétorique qui se développe à l'échelle planétaire dans les milieux idéologiquement contradictoires et pourtant organiquement solidaires de la guerre, de la police et de l'humanitaire – un ordre du discours ayant sa propre cohérence et dont on trouve une illustration dans l'adage répandu au HCR « *care, cure and control* ». En outre, l'extraterritorialité des personnes ainsi classées dans les catégories identitaires du déplacement, de la vulnérabilité et de la précarité, renforce le stigmate et fige ces catégories spatialisées dans un type de gouvernement propre. Le pouvoir de contrôler et de régir (ou de se donner le droit de ne pas régir) des espaces séparés et relativement fermés – camps de réfugiés, camps de *IDPs*, ghettos urbains, « *grey zones* », zones de transit, centres d'accueil temporaires, etc. – est donc une fonction essentielle du système de contrôle.

Le HCR tient une place centrale, sur le plan opérationnel, idéologique et politique, dans ce système. Deux aspects des pratiques et de la politique du HCR peuvent être brièvement évoqués. L'un prolonge les descriptions précédentes sur la petite ville de Buedu, près de la frontière sierra-léonaise avec le Libéria, et montre la soumission rapide des décisions du HCR aux projets politiques nationaux. L'autre nous ramène vers les cadres européens, et met en évidence la concordance des soupçons qui pèsent sur les réfugiés, en Afrique comme en Europe. Le « secrétaire » des réfugiés libériens de Buedu tient seul le compte des arrivées et départs des réfugiés : il avait enregistré, en janvier 2002, 35 500 réfugiés libériens dans la chefferie de Buedu (peu de temps après l'installation du camp auto-établi à l'entrée de la petite ville). Depuis cette date et

jusqu'en septembre 2003, 10 200 réfugiés ont été transférés par le HCR dans les camps sierra-léonais. Les autres, soit plus de 20 000, se sont répartis entre Buedu et les villages alentour, d'autres villages du district de Kailahun, et la ville même de Kailahun, comme on l'a vu plus haut. Mais le secrétaire des réfugiés n'a plus de visiteurs du HCR pour relever ses calculs.

En effet, selon les dernières données du HCR (celles du poste de Kailahun) en date de septembre 2003, à peine 2 834 réfugiés sont enregistrés dans l'ensemble du district de Kailahun, dont la chefferie de Buedu n'est qu'une petite partie, et aucun réfugié n'apparaît dans le compte de la ville même de Kailahun. Les mécomptes laissent environ 20 000 réfugiés non enregistrés et non assistés. On voit dans ce cas que le HCR se plie, dans un contexte régional spécifique, à une volonté politique très ferme de normalisation du pays par les autorités nationales et leurs relais locaux. Les nouveaux *Paramount Chief* (chefs coutumiers régionaux) ont été mis en place dans l'immédiat après-guerre, depuis Freetown, la capitale, au cours des années 2002 et 2003, pour rapidement « normaliser » la situation et préparer des élections. Le HCR suit les autorités politiques qui ont tendance à minimiser très fortement la présence numérique et le « problème » des réfugiés libériens, alors que le même HCR peut, dans un autre contexte, accepter de gonfler les nombres ou fermer les yeux sur les doubles comptes. La colère du représentant du HCR de Guinée forestière contre les réfugiés « tricheurs », en juillet 2004, qu'on a relatée au début de ce texte, se situe justement dans un contexte de préparation du rapatriement collectif final des Libériens. Ceux qui refuseraient de rentrer chez eux seront de fait considérés comme des migrants clandestins. Cette attitude est très proche de celle qui sert de référence aux politiques à l'égard des réfugiés en Europe.

Des déclarations récentes, début 2004, de David Blunkett, ministre britannique de l'Intérieur, l'ont montré très ému par le témoignage de quelques dizaines de « vrais » réfugiés libériens et sierra-léonais qui avaient reçu une autorisation de séjour en Grande-Bretagne. Il opposait ces réfugiés à d'autres demandeurs d'asile qui étaient, selon lui, de *faux* réfugiés. Par ailleurs, les entretiens des agents du HCR (ou d'ONG travaillant pour le compte du HCR) avec des réfugiés arrivant dans les camps en Sierra Leone et en Guinée, montrent que leur histoire est souvent la même : des familles défaites, des personnes qui ont fui la guerre dans des conditions horribles, d'autres qui ont perdu des enfants, des parents, d'autres encore qui ne peuvent pas retourner chez elles car même si la paix est revenue, l'état de déliquescence est tel qu'elles ne veulent plus et ne peuvent plus concevoir un avenir dans leur pays. Il y a largement de quoi émouvoir le ministre britannique de l'Intérieur.

Pourtant, la même obsession sécuritaire que chez ce dernier est vérifiable dans un certain « *screening* » fait sur place par les agents du HCR. Ces derniers ont comme angoisse permanente l'idée que les Libériens et Sierra-Léonais souhaitent absolument venir en Europe ou aux USA. Or ces personnes ne veulent

pas, dans leur ensemble, venir en Europe mais rentrer chez elles. Certaines demandent effectivement une réinstallation dans un pays tiers et développent pour cela de nombreux arguments qui inspirent systématiquement le soupçon des contrôleurs. Dans le cas des populations libériennes ou sierra-léonaises qui sont déjà installés dans des camps et qui demandent une réinstallation, le soupçon de mensonge est une attitude *normale* des agents visant à « démasquer » la personne pour lui interdire sa réinstallation.

Tous les jugements sur les « témoignages » (ceux qui convainquent, *a posteriori* et pour l'exemple, le ministre de l'Intérieur britannique, et les mêmes qui ne convainquent pas les responsables du HCR en Guinée) doivent nous interroger sur le rôle de la casuistique dans le contexte humanitaire, du contrôle au cas par cas de la « vérité » à tout prix, et sur le sens qui est donné par les agents du HCR ou des ONG sous contrat avec le HCR, au « témoignage ».

Finalement, la suspicion à l'égard des populations réfugiées est double et elle instaure un double stigmat. Celui d'être un réfugié, puis d'être un faux réfugié. Cette dimension morale, dont on voit dans la comparaison des contextes européen et africain qu'elle est entièrement construite au cas par cas, n'a d'autre sens que de consolider une politique de mise à l'écart des espaces et des personnes aussi indésirables dans le système mondial que vulnérables dans le langage humanitaire. Dans ce double stigmat, naît l'ambiguïté du traitement des vulnérables-indésirables. Moralement à part et physiquement à l'écart, ce traitement fait sortir ces « populations » des catégories sociales ordinaires, et les rapproche des figures de la souillure – corporelle, morale, biographique. Le témoignage de leurs souffrances, énoncé au cas par cas, renvoie de manière personnelle aux représentations de la guerre, de la fuite et du refuge dans le dispositif humanitaire. Il agit dans ce cadre comme une preuve et un rappel de la souillure et de l'écart à « l'ordre normal des choses ».

Michel AGIER est ethnologue, anthropologue, directeur de recherche à l'IRD et directeur d'études à l'EHESS. Il mène ses recherches en Afrique noire et en Amérique latine dans les villes, les espaces marginaux et les camps de réfugiés.

Michel.Agier@ehess.fr

Il a récemment publié : *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002 et *La sagesse de l'ethnologue*, L'œil neuf éditions, 2004. Il dirige actuellement le Centre d'études africaines (EHESS-CNRS).